

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 SEPTEMBRE 2025**

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture à 12h14

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

0.2 Præsidium

Que Bernie Veilleux-Trinh et Mélianne B. Quintal assurent respectivement l'animation et le secrétariat de l'assemblée.

Dûment proposé

Dûment Appuyé

AU

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour se lise comme suit:

0. Procédures d'ouverture

 0.1 Ouverture

 0.2 Præsidium

 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

 0.4 Avis de motion

1. Budget

2. Élections

3. Positionnements politiques

4. Avis de motion

5. Procédures de clôture

 5.1 Questions à l'exécutif

5.2 Varia

5.3 Levée

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

AU

0.4 Avis de motion

1. Budget

Que la permanence administrative fasse une présentation de cinq minutes des prévisions budgétaires 2024-2025.

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

AU

Proposition d'une nouvelle case budgétaire

Considérant les attaques constantes des gouvernements provinciaux et fédéraux envers les peuples autochtones

Considérant que plusieurs gardien.nes du territoire s'organisent fréquemment pour lutter pour la protection des territoires, et que cela demande des ressources financières

Considérant que la lutte des autochtones est perpétuelle et que leurs besoins matériels et financiers sont en constante évolution.

QUE la SOGÉÉCOM crée une nouvelle case budgétaire alloué en solidarité aux peuples autochtones et à leurs luttes, nommé : dons en solidarité avec les peuples autochtones

QUE cette case budgétaire soit d'un montant de 3000\$

QUE cette case budgétaire soit proposé de façon récurrente à chaque année dans la proposition budgétaire

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

Proposition d'amendement :

Que le conseil exécutif fournisse un compte rendu à l'assemblée générale des dépenses fait dans le cadre de cette case budgétaire

Dûment proposé,

Dûment appuyé

AU

Retour sur la principale telle qu'amendée :

Adopté à majorité

Que l'on adopte la proposition budgétaire du Conseil des Organismes de la SOGÉÉCOM telle que modifiée par l'assemblée générale.

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

Adopté à majorité

2. Élections

Que l'on tienne l'élection des exécutifs de la SOGÉÉCOM, du TDU (journal étudiant le Trait d'Union), du CREM (Radio étudiante) et l'élection des délégué-es au Conseil d'administration pour l'année 2025-2026;

Que pour chaque poste présenté par l'animation, les candidats et candidates aient une période de présentation de 2 minutes, suivie de questions-réponses de 3 minutes et que l'on passe au vote à main levée en l'absence des candidat-e-s;

Que l'on accepte les candidatures spontanées pour les postes qui n'ont pas eu de candidatures à l'avance

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

AU

Proposition privilégiée de réduire la période de question réponse à 2 minutes

Dûment proposé

Dûment Appuyé

Adopté à majorité

Conseil exécutif de la SOGÉÉCOM

*Mohamed Wassim Terki se présente au poste de Déléguée à la coordination.
1 poste d'adjoint*

**Loïk Bien-Aimé et Léo Moons-Jones se présentent au poste de Déléguée à l'interne.*

On passe au vote,

Léo : 30

Loïk : 34

Loïk est élu comme délégué à l'interne

2 postes d'adjoint-e

****Édouard Goupillon et Hector se présentent comme adjoint à l'interne*

**Anouk Thomin et Yousra Bouikni se présente au poste de Déléguée à l'externe.*

On passe au vote :

Anouk - majorité

Yousra -

Anouk Thomin est élue comme déléguée à l'externe

2 poste d'adjoint-e

Yousra Bouikni et Cécily se présentent comme adjoint.e.s à l'externe.

Soundouss Hakmi se présente au poste de Déléguée à la mobilisation.

2 postes d'adjoint-e

Maria Kirouani et Belem Ribaux se présentent comme adjoint.e.s à la mobilisation

Maryam Khilil se présente au poste de Déléguée à la pédagogie.

2 postes d'adjoint-e

Léon Barnes et Zarah Halloum se présentent comme adjoint.e.s à la pédagogie

**Albert Grandmont et Juliette Comptois se présente comme Déléguée à l'information*

2 postes d'adjoint-e

On passe au vote :

Albert - 37

Juliette - 23

Albert Grandmont est élu comme délégué à l'information

Milan et Juliette Comptois se présentent comme adjointe à l'information

Jorge Urbano se présentent au poste de Délégué.e à la Trésorerie.

Léo Moons-Jones se présente comme adjoint à la trésorerie

*Justin Basille Tissier se présente au poste de Déléguée aux Campus Externes
1 poste d'adjoint*

*Arianne Terreault se présente au poste de Déléguée aux affaires féministes.
2 postes d'adjoint-e*

Anouk Lavarenne et XXX se présentent comme adjoint.e.s aux affaires féministes.

*Olivia Ungurean se présente au poste de Déléguée à l'animation culturelle.
Noémys se présente comme adjoint-e à l'animation culturelle*

*XXX se présente au poste de Déléguée à la formation continue.
1 poste d'adjoint*

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE DE LEVÉE LES COURS JUSQU'À LA FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dûment proposée

Dûment appuyé

Adopté à Majorité+

Conseil exécutif du Comité Radio Étudiante de Maisonneuve

XX se présentent au poste de Responsable à la coordination

Sekou Sidi Maiga se présente au poste de Responsable de la programmation

Nathaniel Sam se présente au poste de Secrétaire aux affaires internes

Amadou Boudy Sarr et se présentent au poste de Secrétaire aux affaires externes

Mohammed Amine Nabbou se présente au poste de Responsable informatique

Elhadji Mamadou Kamara se présente au poste de Secrétaire aux informations

Conseil exécutif du Trait d'union (Journal)

Améliane Azzabi se présente au poste de Rédactrice en chef.

XX se présente au poste de Cheffe de pupitre à l'interne.

XX se présente au poste de Cheffe de pupitre à l'externe.

Clara Sottolichio se présente au poste de Cheffe de pupitre aux arts et spectacles.

Conseil d'administration

Mohamed Wassim Terki se présente au poste de Représentant pré-universitaire.

Elki Mercier se présente au poste de Représentante des techniques.

Que l'on adopte en bloc toutes les candidatures uniques pour les postes qui viennent de se présenter

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

3. Positionnements politiques

Position sur l'administration :

Considérant le manque de suivis et de réponses à la SOGÉÉCOM de la nouvelle administration dans la dernière année ;

Considérant qu'au lieu de soutenir la vie étudiante au Collège, l'administration multiplie les délais et blocages dans tous ses rapports avec la SOGÉÉCOM, constituant une barrière administrative additionnelle ;

Considérant le transfert extrêmement retardé des cotisations étudiantes à la SOGÉÉCOM, témoignant d'une mauvaise gestion et d'une négligence administrative ;

Considérant la tendance de l'administration à imposer des décisions unilatérales, sans impliquer les groupes directement concernés, ce qui affaiblit la démocratie et nie la

légitimité des instances collectives déjà en place pour représenter les enjeux qui les concernent ;

Considérant la tendance de l'administration à réduire les individus à une seule entité, refusant de reconnaître la multiplicité de leurs différents rôles, notamment leurs rôles de délégués de la SOGÉÉCOM ;

Considérant le refus de reconnaître que les membres étudiants siégeant sur les différentes instances y siègent à titre de délégués de la SOGÉÉCOM ;

Considérant le refus systématique d'utiliser les adresses courriel de la SOGÉÉCOM pour communiquer avec ses délégué.e.s, décentralisant l'information et constituant une barrière administrative supplémentaire ;

Considérant la censure intense dont fait preuve la nouvelle administration quant aux volontés, événements et réalités étudiantes, notamment en retirant les affiches et en filtrant à travers Omnivox le contenu de la SOGÉÉCOM,

Considérant la tendance répressive de l'administration, illustrée notamment par la suspension d'une étudiante inscrite au conseil d'administration et du Collège, pour des actions entreprises par la SOGÉÉCOM ;

Considérant l'attitude antisyndicale et autoritaire de l'administration cherchant à affaiblir et délégitimer l'action collective étudiante en réprimant ses participant.e.s ;

QUE la SOGÉÉCOM dénonce les pratiques antisyndicale et autoritaire de cette nouvelle administration qui prennent la forme de manque de suivis, les barrières administratives, le manque de représentation étudiante dans ses instances, la censure des idées étudiantes, les tactiques de répression, la réduction à un seul rôle et la prise de décisions unilatérale consistent tous en une gestion administrative despotique.

QUE la SOGÉÉCOM exige plus de place pour ses membres étudiant.e.s dans la prise de décision au Collège de Maisonneuve

QUE la SOGÉÉCOM exige de pouvoir communiquer avec les directions concernées par les projets qu'elle entreprend sans devoir passer par la direction des services étudiants tel qu'il se faisait avant l'arrivée de la nouvelle administration

QUE la SOGÉÉCOM exige un changement immédiat du comportement de l'actuelle administration

QUE si aucun changement n'est constaté, la SOGÉÉCOM appelle ouvertement à la démission de la dite administration

QUE la SOGÉÉCOM utilise tous les moyens nécessaires pour assurer ces demandes.

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

AU

Position pour l'espace étudiant :

Considérant l'augmentation rapide d'étudiant.es au Collège de Maisonneuve ;

Considérant l'augmentation significative des membres des différents comités et organismes dans des locaux et espaces qui ne suivent pas le rythme ;

Considérant les réservations fréquentes d'espaces étudiants par l'administration ;

Considérant les prix grandissants chargés par la cafétéria pour la nécessité de se nourrir ;

Considérant la construction et l'ouverture du nouveau Bloc F ;

QUE la SOGÉÉCOM exige un remaniement de l'espace étudiant au Collège afin de répondre à la demande grandissante

QUE la SOGÉÉCOM exige de nouveaux locaux pour ses comités et organismes, en correspondance avec la lutte adoptée par le Conseil des organismes

QUE la SOGÉÉCOM maintienne son mandat de création d'un café étudiant autogéré, sachant que ce dernier avantagerait l'ensemble de la communauté collégiale

QUE le SOGÉÉCOM entreprenne tout autre action nécessaire à l'acquisition de plus d'espace et d'un café étudiant pour ses étudiant.es, conjointement avec le reste des syndicats de la communauté

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

AU

Position contre le PL 97

Considérant les mandats historiques de la Sogéécom en solidarité avec les luttes autochtones et pour la défense de l'environnement.

Considérant qu'en avril 2025, la ministre des Ressources naturelles et des forêts, Maïté Blanchette Vézina dépose le projet de loi 97, un projet de loi séparant la forêt en 3 secteurs :

- Les « zones d'aménagement forestier prioritaires », qui serait entièrement réservées aux entreprises forestières impliquant une coupe insoucieuse et massive
- Les « zones multi-usages », qui seraient dédiées à diverses activités industrielles dont la coupe forestière
- Les zones de conservation, où les coupes forestières ne seraient, à priori, pas permise

Considérant que si le projet de loi 97 passe, rien n'empêcherait le gouvernement d'utiliser la zone de conservation une fois que les deux premières seraient vidées de leurs ressources

Considérant qu'une seule machinerie de coupe peut couper 4000 arbres par jour

Considérant que cette loi, consacrant 2/3 de la forêt aux industries avec une protection minimisée de la forêt et de la faune, causeraient des conséquences environnementales dévastatrices

Considérant que cette coupe forestière, crée directement une hausse du risque de feux de forêt sur le territoire

Considérant que ce projet de loi mettra fin à diverses espèces animales comme le caribou forestier

Considérant que ce projet de loi ne considère en aucun cas la souveraineté autochtone, les répercussions sur leur culture et le principe présent dans plusieurs communautés d'assurer la pérennité pour les sept générations qui suivent

Considérant que le gouvernement vient une nouvelle fois exploiter un territoire qui ne lui a jamais été cédé

Considérant que ce nouveau régime forestier viendrait une fois de plus bafoués les droits fondamentaux des premières nations

Considérant que depuis le 20 mai dernier, des barricades des gardien.nes du territoire ont été érigées à trois endroits différents afin de lutter contre la surexploitation du territoire et à défendre leurs droits ancestraux sur le territoire

Que la SOGÉÉCOM se positionne contre le projet de loi 97 et toutes ses moutures

Que la SOGÉÉCOM se positionne en solidarité avec les gardien.nes du territoire, avec les barricades des premières nations et avec toutes les luttes autochtones pour la défense du territoire

Que la SOGÉÉCOM accorde 2000\$ de la case budgétaire dons en solidarité avec les peuples autochtones au collectif MAMO

Que la SOGÉÉCOM s'engage à diffuser la lutte contre le PL97 et à encourager le support financier aux autres associations étudiantes et organisations du soi-disant Québec

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

AU

Proposition de campagne contre l'austérité et pour un café étudiant

Considérant le budget d'austérité déposé par le gouvernement Québécois et les coupures budgétaires qu'il contient;

Considérant les interventions autoritaires répétées du gouvernement en enseignement post-secondaire;

Considérant les positionnements historiques de la SOGÉÉCOM pour un café étudiant et contre l'austérité ;

Considérant que de priver la population étudiante d'un café étudiant s'insère dans la même logique d'austérité par des mesures de priorisation du privé en éducation et de délaissement des conditions des étudiant.e.s;

Que la SOGÉÉCOM exige la mise en place d'un café étudiant au sein du collège Maisonneuve

Que la SOGÉÉCOM participe à la campagne de la CRUES pour un enseignement postsecondaire libre, accessible et de qualité

Que la SOGÉÉCOM revendique comme premier pas vers cet enseignement postsecondaire libre, accessible et de qualité :

- *Une abolition des frais de scolarité*
- *Une réforme de l'aide financière aux études (AFE) pour la rendre plus équitable et pour réduire la précarité étudiante*
- *Une salarisation de tous les stages*
- *Un rétablissement de l'ensemble des services de soutien et d'accompagnement aux personnes étudiantes perdu dans les dernières années dû à un manque de fonds.*
- *Un arrêt immédiat des interventions du gouvernement sur les sujets enseignés et discutés sur les campus et sur le fonctionnement des associations étudiantes*
- *Un rétablissement et un maintien adéquat des infrastructures d'enseignement supérieur*

Que la SOGÉÉCOM reconnaissse que ces premiers pas passent par un réinvestissement en enseignement post-secondaire

Que la SOGÉÉCOM encourage ses membres à participer aux actions de cette campagne incluant à la manifestation du 7 novembre à 15h au Parc Émilie-Gamelin

Que la SOGÉÉCOM envoie une délégation au congrès de la CRUES du 25-26 octobre

Que la SOGÉÉCOM tienne un comité mobilisation à chaque semaine pour réaliser sa participation à cette campagne

Que la SOGÉÉCOM tienne une assemblée générale de grève le 28 octobre en vue d'une grève le 7 novembre

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

4. Avis de motion

Que l'on mette à jour l'Annexe D des Statuts et règlements afin qu'elle se lise comme suit :

ANNEXE D – ORGANISMES

Le Trait d'Union (TDU)

Le Trait d'Union est l'organe de presse officiel des étudiantes du Collège de Maisonneuve. Ce journal a comme principal mandat la couverture de l'information interne du Collège – vie étudiante, pédagogie, actualité administrative pertinente – et l'information étudiante sur la scène nationale et internationale. Il s'attarde aussi à tout autre événement non couvert par les médias traditionnels qui intéresse les étudiantes. Il se veut également une tribune où les étudiantes peuvent s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent. Enfin, il est un endroit de découvertes et d'expression artistique.

Comité de la radio étudiante de Maisonneuve (CREM)

Le Comité de la radio étudiante de Maisonneuve est responsable de la diffusion d'émissions de radio à l'intérieur des murs du Collège. Il se veut un lieu de diffusion alternatif où les étudiantes peuvent bénéficier d'un endroit pour s'initier à la radio (animation, musique, recherche, technique, etc.).

Club de jeux de rôles et de stratégies de Maisonneuve (CJRSM)

Le club de jeux de rôles et de stratégies de Maisonneuve est un lieu de rassemblement pour les amatrices de jeux de rôles et de stratégies. Il est responsable de l'organisation d'activités, certaines ouvertes à toutes, d'autres pour les membres, en lien avec ce mandat.

Groupe écologiste de Maisonneuve (GEM)

Le groupe écologiste de Maisonneuve est responsable de la promotion et de la mise en application des positions écologistes de la SOGÉÉCOM. Il se veut un lieu de réflexions, d'actions et d'échanges visant à promouvoir une vision globale des problèmes environnementaux. C'est par l'action et la sensibilisation et que le GEM remplit son mandat.

Comité féministe de Maisonneuve

Le Comité féministe de Maisonneuve a pour mission la promotion et la sensibilisation au féminisme au sein de la communauté étudiante. Il représente un lieu de rencontre privilégié encourageant les discussions ou la planification d'actions ou d'activités en lien avec les luttes féministes.

Comité O.P.E.N

Le Comité O.P.E.N se veut un lieu de rassemblement et de partage pour toute personne se sentant concernée, intéressée et/ou attirée par les enjeux liés aux identités, orientations et/ou pratiques sexuelles, amoureuses et de genre, ou par l'asexualité. Il se veut aussi une association ayant comme mandat la lutte pour la démystification et la conscientisation des questions liées au genre et à la sexualité et un lieu privilégié pour réfléchir, échanger et agir politiquement quant à ces enjeux.

Front de réflexion anticapitaliste (FRAC)

Le FRAC a comme but d'informer et de discuter des alternatives au capitalisme et des luttes sociales en cours, de réfléchir aux actions possibles pour contrer les problèmes sociaux et de mobiliser les masses étudiantes.

Comité pour le logiciel libre de Maisonneuve (COLLIM)

Le COLLIM a pour but de promouvoir l'utilisation du logiciel libre en offrant de l'information, en sensibilisant les usagères sur l'importance et les avantages du logiciel libre et en apportant un contexte favorable à son utilisation et ce, auprès de toute la communauté du Collège.

Club de plein air le Mistral

Le club de plein air le Mistral est un organisme dédié à la promotion d'activités de plein air et de voyage.

Club Vidéoludique de Maisonneuve

Le Club Vidéoludique a pour but de procurer à ses membres un endroit où celles-ci peuvent jouer aux jeux vidéos ainsi qu'un environnement propice à la socialisation. Il permet à des étudiantes partageant une passion de se rencontrer et faire ce qu'elles aiment le plus : jouer aux jeux vidéos. Des clubs similaires existent dans d'autres cégeps, ce qui permet des rencontres inter-institutions. Des tournois et des activités sont aussi fréquemment organisés.

Comité Animé

Le comité Animé de Maisonneuve a pour but de divertir et de faire la promotion de la culture asiatique. Il propose différentes activités à ses membres et à l'ensemble de la communauté étudiante de Maisonneuve.

Improvisation Maisonneuve

Improvisation Maisonneuve est un groupe qui a pour objectif de rassembler les étudiantes désirant se divertir en participant à des matchs amicaux d'improvisation. Le groupe a pour mandat d'organiser des activités ouvertes à toutes et d'animer la vie étudiante.

Proposition de mettre l'avis de motion en dépôt jusqu'à la prochaine assemblée générale

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

5. Procédures de clôture

5.1 Questions à l'exécutif

5.2 Varia

5.3 Levée

Qu'on lève l'assemblée à 14h50

Dûment Proposé

Dûment Appuyé

	États financiers 2023-2024	Budget Adopté H25	États financiers 2024-2025	Proposition budgétaire du CoOrg
Fonds inutilisés		277 349,44 \$	287 572,58 \$	
Nombre d'étudiant.e.s	6233 étudiant.e.s	6340 étudiant.e.s (5932 à l'hiver)	6340 étudiant.e.s (5932 à l'hiver)	7200 étudiant.e.s
REVENUS				
Cotisation Étudiante	254 591,00 \$	285 569,00 \$	315 474,55 \$	316 800,00 \$
Autres revenus	5 424,00 \$			
TOTAL DES REVENUS	260 015,00 \$	285 569,00 \$	325 827,51 \$	316 800,00 \$
DÉPENSES				
Frais d'administration				
Salaire et avantages sociaux	94 454,18 \$	100 000,00 \$	96 212,13 \$	115 000,00 \$
Honoraires professionnels	6 208,65 \$	6 500,00 \$	6 500,00 \$	7 500,00 \$
Frais Légaux	1 150,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	5 000,00 \$
Assurances	2 010,20 \$	5 000,00 \$	1 648,99 \$	3 500,00 \$
Télécommunication	0,00 \$	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
Fourniture de bureau	7 063,71 \$	14 500,00 \$	7 221,00 \$	10 000,00 \$
Informatique	1 730,38 \$	4 000,00 \$	1 863,17 \$	4 000,00 \$
Agenda	29 708,61 \$	35 000,00 \$	41 592,67 \$	35 000,00 \$
Fond de roulement	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Dons	14 278,20 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Photocopieur	16 077,84 \$	20 000,00 \$	19 755,94 \$	25 000,00 \$
Frais assurances collectives	9 029,71 \$	12 000,00 \$	10 025,58 \$	15 000,00 \$
Total (administration)	181 711,48 \$	215 500,00 \$	202 819,48 \$	235 500,00 \$
Frais d'activités Étudiante				
Congrès & représentation	319,48 \$	2 500,00 \$	457,87 \$	2 500,00 \$
CRUES	37 467,00 \$	45 000,00 \$	39 555,00 \$	45 000,00 \$
Mobilisations	13 136,65 \$	15 000,00 \$	12 317,70 \$	15 000,00 \$
Réception et spectacles	4 051,87 \$	8 000,00 \$	0,00 \$	7 500,00 \$
Fond de grève	2 227,14 \$	1 000,00 \$	2 211,50 \$	1 000,00 \$
Total (activités étudiantes)	57 202,14 \$	71 500,00 \$	54 542,07 \$	71 000,00 \$
Frais de services aux étudiant-e-s				
Comité Queer	1 486,34 \$	2 000,00 \$	1 983,81 \$	4 000,00 \$
Comité Jeux Rôle Stratégie	1 578,50 \$	4 000,00 \$	3 999,28 \$	5 000,00 \$
Comité Radio Étudiante	1 381,93 \$	4 000,00 \$	3 361,57 \$	4 000,00 \$
Comité Féministe	1 550,36 \$	750,00 \$	363,17 \$	800,00 \$
GEM	331,65 \$	1 300,00 \$	571,29 \$	1 300,00 \$
Trait D'Union	5 955,08 \$	8 500,00 \$	8 500,00 \$	8 500,00 \$
Improvisation	10 253,62 \$	10 000,00 \$	10 357,96 \$	10 000,00 \$
Mistral	1 379,22 \$	8 500,00 \$	7 322,17 \$	9 000,00 \$
Théâtre	914,90 \$	2 500,00 \$	2 074,05 \$	2 500,00 \$
Anime	1 990,46 \$	2 000,00 \$	1 884,91 \$	3 000,00 \$
Vidéo ludique	1 724,01 \$	2 000,00 \$	1 993,15 \$	3 000,00 \$
Danse	250,00 \$	1 000,00 \$	91,28 \$	3 000,00 \$
FRAC	873,53 \$	1 200,00 \$	649,76 \$	1 000,00 \$
Revue Fol espoir – Comité crétation	2 497,37 \$	2 500,00 \$	2 443,96 \$	2 500,00 \$
Salle de recueillement	48,48 \$	1 500,00 \$	385,28 \$	1 500,00 \$
Ébène	816,16 \$	2 000,00 \$	345,29 \$	2 000,00 \$
Hoa Sen	1 510,62 \$	1 200,00 \$	303,52 \$	1 200,00 \$
Comité GASI	34,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	500,00 \$
SDHPP		2 300,00 \$	2 300,00 \$	3 000,00 \$
Cercle de lecture		1 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Comité souverainiste			0,00 \$	800,00 \$
Total organisme	34 576,23 \$	59 250,00 \$	49 930,45 \$	66 600,00 \$
TOTAL	273 489,85 \$	346 250,00 \$	307 292,00 \$	373 100,00 \$
	-13 474,85 \$	-60 681,00 \$	18 535,51 \$	-56 300,00 \$